Nous avions écrit à Mme la ministre de l'écologie et du développement durable

Page 13 du dossier d'enquête, il est écrit « *Le Campus urbain de Paris Saclay a par ailleurs été déclaré, en février 2015, lauréat de l'appel à projets « Territoires à énergie positive pour la croissance verte ».* »
Le collectif Moulon2020 a envoyé à ce sujet, le 31 août dernier, à Mme la Ministre de l'écologie et du développement durable une lettre ouverte que nous joignons à cette contribution et dont nous mettons ci-dessous le résumé. Depuis bientôt trois mois, nous n'avons reçu AUCUNE réponse, même pas d'accusé de réception à part celui de la Poste. Ni de Mme la Ministre, ni d'aucun des élus à qui nous avons envoyé cette lettre, nationaux, régionaux, départementaux, locaux, et pourtant, vous le verrez, ils étaient pléthores. Si nous mettons cette lettre dans le dossier d'enquête, c'est pour expliquer à quel point nous, citoyen(ne)s nous sentons méprisés par une telle indifférence de la part de nos élus, cet exemple de traitement de nos demandes par la non-réponse étant courante pour ne pas dire habituelle. Si nous mettons cette lettre dans le dossier d'enquête, c'est aussi parce que sa version « longue » pose un certain nombre de questions, soulève un certain nombre de problèmes dont nous pensons important que la commission d'enquête soit informée.
Nous vous remercions de votre écoute.

Madame la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,
Version résumée
Nous sommes un collectif de citoyens, de gens juste attachés très fortement à leur territoire (le Plateau de Saclay), et plus particulièrement à son incroyable richesse agricole : des terres à 20 km seulement de Paris, parmi les plus fertiles de France, voire d'Europe… des terres que le projet Paris-Saclay bétonne.
Comment accepter, sans rire ou se mettre en colère, que le bétonnage des terres du Plateau soit lauréat des « Territoires à énergie positive pour la croissance verte », même au travers de son campus urbain ? La France n'est pas championne en matière de sauvegarde de terres agricoles, enjeu majeur de société, dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Nous avons lu récemment que vous aviez signé une convention avec l'Etablissement Public Paris-Saclay (EPPS) et le Président de notre communauté d'agglomération, accordant 500 000 euros à Paris-Saclay pour son statut de « territoire à énergie positive pour la croissance verte ». Comment admettre qu'on prenne de l'argent sur le budget de la transition énergétique pour financer un projet tel que Paris-Saclay, alors que celui-ci va faire disparaître des terres agricoles, qu'il oblige les exploitants à multiplier les déplacements d'engins agricoles parce qu'on morcelle leurs parcelles, qu'il va faire déménager de quelques kms des écoles et par la même occasion générer des surcroîts de transports ?
Il existait pourtant des alternatives à ce projet : utiliser la zone industrielle de Courtaboeuf, déjà bétonnée, rénover thermiquement l'université d'Orsay située en bas du Plateau dans un cadre protégé… Pour accorder ce statut de territoire à énergie positive, vous avez très probablement omis de compter les tonnes de CO_2 qui vont être générées pour la construction de bâtiments, de routes, voire même d'un métro dont ni la rentabilité économique ni l'intérêt énergétique n'ont été démontrés !

Alors ce projet de réseau de chaleur en géothermie, qu'on nous vante à chaque question sur le sujet, n'est qu'un leurre, un miroir aux alouettes, actuellement même pas garanti de se construire, les collectivités locales s'interrogeant sur son coût de maintenance.

Reprenons vos 5 principes fondateurs des Territoires à énergie positive à croissance verte :

1) **Création d'emploi** : pour l'instant, à part pour les entreprises de BTP, nous constatons des transferts d'emploi, et il n'est pas certain que la concentration des écoles et pôles de recherche ne soit pas plutôt destructrice d'emploi.
2) **Baisse des factures**… ce sera difficile : auparavant, quelle « facture » présentaient les champs agricoles ? Aucune.
3) **Objectif climat** : un récent article sur Médiapart explique que « *L'effet* (du bétonnage) *sur le climat est catastrophique : selon un calcul inédit réalisé par une spécialiste des bilans carbone 100 millions de tonnes de CO2 sont émises chaque année, soit près de 20 % de toutes les émissions nationales, par ce bétonnage endémique*. ».
4) **Santé et qualité de vie** : comment croire qu'il soit bon pour la santé d'installer une ville à côté d'un centre nucléaire comme le CEA, qui compte 8 INB ? Quant à la qualité de l'air, elle est déjà médiocre le long de la RN118 et elle sera encore empirée en raison de l'augmentation de la circulation routière. Quels bénéfices pour la qualité de vie des habitants du Plateau et des vallées dans cet environnement dégradé ?
5) **0 gaspillage :** nous ne constatons là que gaspillage de terres agricoles, gaspillage de bâtiments, certaines écoles comme l'INRA quittant des locaux quasi neufs, gaspillage enfin d'argent public, par exemple avec la construction du métro ligne 18.

Alors, Madame la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, malgré tout notre respect, nous ne pouvons que vous dire notre réelle colère de voir ce projet énergivore, bétonneur et tout sauf écologique, distingué par un prix auquel, naïvement sans doute, nous croyions.
Cette colère est encore attisée par l'absence d'écoute de la population locale et des associations qui, dès la rédaction de la loi dite du Grand Paris, ont manifesté leur opposition au projet d'urbanisation du Plateau, absence d'écoute également des salariés hostiles au transfert des établissements. Aucun Débat Public n'a été mené par la CNDP alors que le projet remplissait toutes les conditions. La réécriture du Contrat de Développement Territorial Paris-Saclay Territoire Sud (CDT qui a reçu en avril dernier un avis négatif unanime de la Commission d'enquête) n'a une fois encore pas associé en amont les citoyens, ni en direct, ni au travers des associations locales pourtant fort nombreuses et mobilisées, et ce, malgré la recommandation n°5 de la commission d'enquête qui le préconisait clairement. Témoin de l'exaspération des habitants : la construction d'une cabane de la résistance à l'urbanisation du Plateau courant juillet, vite arrêtée par les forces de l'ordre craignant qu'une nouvelle ZAD ne voie le jour !
Nous vous remercions de votre écoute et vous demandons le retrait de ce label de « Territoire à énergie positive pour la croissance verte », et du prix qui va avec, car tous deux nous font fortement douter, à près de trois mois de la COP21, de la réelle volonté de la France de réduire ses émissions de GES.
Ce label nous paraissant être la partie émergée des sujets à discuter de toute urgence sur le projet Paris-Saclay, nous sollicitons un rendez-vous : il nous paraîtrait un fort signal de votre volonté d'impulser, comme vous l'avez fait sur d'autres projets, Sivens par exemple, cette concertation qui fait tant défaut.
Si vous l'acceptez, nous vous invitons sur le Plateau où nous réunirons pour vous agriculteurs,

chercheurs, citoyens, associatifs… D'ici là, nous vous demandons instamment un moratoire sur le projet Paris-Saclay, de façon à ce qu'enfin, des alternatives moins énergivores et plus respectueuses de la vie du territoire soient étudiées.

Respectueux sentiments républicains

Le collectif Moulon2020